

## Prestation d'étude emploi formation pour la Branche industrie.



## Table des matières

I. Éléments de contexte .....	3
1. Présentation .....	3
2. Contexte de la commande .....	3
3. La commande .....	5
II. Attentes techniques .....	6
1. Structure de la prestation .....	6
2. Méthodologie et Modalités de pilotage attendues .....	10
3. Profil du prestataire local .....	10
4. Calendrier de réalisation .....	11
III. Éléments financiers .....	11
1. Modalités de financement .....	11
2. Modalités de décaissement .....	11
3. Conventonnement .....	11
IV. Modalités de réponse du prestataire .....	12
1. Forme de la réponse .....	12
2. Pour répondre .....	12
3. Critères de sélection retenus .....	13

## I. Éléments de contexte

---

### 1. Présentation

Le FIAF (Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation) a été créé en octobre 2015 à la suite d'un accord interprofessionnel. Le FIAF est une association loi 1901, gérée paritairement. Son Conseil d'Administration est le reflet de son esprit paritaire : il regroupe dix titulaires (et dix suppléants) issus des organisations patronales et salariales suivantes : U2P, MEDEF, CPME, COGETRA, UT CFE-CGC, USTKE, USOENC, CSTNC. La CSTC-FO marque sa volonté de rejoindre le projet par son adhésion à l'accord interprofessionnel.

La révision du livre V du code du travail de la Nouvelle-Calédonie, intègre le FIAF dans le paysage de la formation professionnelle continue comme un outil interprofessionnel.

Agréé par la Nouvelle-Calédonie, interprofessionnel, la principale ressource du FIAF réside dans la collecte d'une contribution patronale de 0.2% de la masse salariale des entreprises du privé, dès le premier salarié.

Jusqu'en avril 2020, le FIAF fonctionnera en mode expérimental. L'objectif étant de mesurer et de valider l'apport et la pertinence de l'existence du Fonds pour les employeurs de la Nouvelle-Calédonie.

Ses missions et son positionnement dans le champ de la formation professionnelle continue sont les suivantes :

Missions	<ul style="list-style-type: none"><li>✦ Assurer le financement des actions de formation choisies par les entreprises pour leurs salariés.</li><li>✦ Accompagner les entreprises ainsi que les branches professionnelles dans la définition de leurs besoins de formation.</li><li>✦ Améliorer la lisibilité de l'offre de formation de la Nouvelle-Calédonie.</li><li>✦ Financer et conduire des programmes d'études dans le domaine de la formation professionnelle.</li></ul>
----------	---

Dans cette perspective, le FIAF accompagne la branche dans l'étude de ses besoins.

### 2. Contexte de la commande

La branche industrie a négocié son plan de formation pour les 3 prochaines années et a sollicité le FIAF pour soutenir et accompagner ce plan. Cette sollicitation est intégrée directement à l'avenant à la convention collective (CF Avenant n°35 - Plan de formation Industrie signé en annexe).

Ce plan de formation intègre 4 enjeux stratégiques déclinés en 5 problématiques.

Enjeux stratégiques	Filières	Priorité	Famille de métiers	Problématiques rencontrées	Détail	Impacts et indicateurs	remarques
Stratégie commerciale	Transverse	5	Commerciaux(ales), responsable et directeurs(trice) commerciaux (ales)	Les négociations commerciales en local et avec les pays de la zone aboutissent peu ou ne sont pas menées de manière optimales	Maîtrise de l'anglais commercial, connaissance du marché et de l'environnement anglo-saxon, connaissance du marché et de l'environnement local, négociation, stratégie	Développement du chiffre d'affaire	Attention, déterminer plus précisément le public impacté: gérants ou salariés?
Qualité produit et impact environnement	Transverse	2	Toute la chaîne de maintenance	Maintenance industrielle	Maintien des outils de production avec un entretien de qualité vers de la maintenance préventive impact de la robotisation sur le processus de maintenance	Meilleure durée des outils Baisse des pannes et des temps d'arrêts	
	Transverse	4	Responsable et assistant(e) QHSE	QHSE	Manque de culture et pilotage QHSE	Réduire l'impact de l'activité industrielle en NC	
Organisation sociale de l'industrie	Transverse	3	Les chaînes managériales	Managers de proximité / Management intermédiaire	Manque de compétences managériales Manque de relais entre direction et équipe Manque de contrôle qualité et de feedback terrain hiérarchie	Améliorer les relations sociales dans l'entreprise par la baisse des conflits	référentiel DFPC septembre. Groupe de travail en attente de la validation de la 3CP.
Normes de construction	fabrication des matériaux de construction	1	filière/chaîne	A définir	Evolution des processus et compétences induits par la mise en place de nouvelles normes	Réponse à la nouvelle norme	Se baser sur les travaux de Cécile - 2 types de référentiels: le référentiel général et les référentiels techniques. Attention au public

En tenant compte des priorités et contraintes de certaines problématiques, la branche a choisi de lancer en 2020 des prestations d'étude portant sur les thématiques suivantes et distinctes :

- La qualité produit et la culture QHSE,
- La maintenance industrielle préventive,
- Les négociations commerciales industrielles en locale et avec les pays voisins et en particulier anglosaxons
- La digitalisation et l'intégration du numérique dans les activités industrielles.

La branche a recensé un certain nombre d'enjeux pour lesquels il convient de définir la portabilité (gérants ou salarié) et de valider les problématiques identifiées dans le tableau plus haut et/ou d'en identifier potentiellement d'autres qui seraient communes à un secteur, un groupement d'entreprises, à une filière au sein de la branche industrie.

L'étude commandée doit déboucher sur la mise en lumière de l'ensemble des problématiques (déjà identifiées et/ou identifiées au travers de l'étude).

Le FIAF et la branche souhaitent ainsi pouvoir, au travers des résultats de l'étude avoir une vision claire et stratégique des actions à mener.

### **3. La commande**

Il s'agit de déterminer pour chaque problématique s'il s'agit d'une problématique formation ou d'une problématique dont la réponse s'appuie sur d'autres méthodes/outils. Les livrables finaux doivent permettre d'aboutir :

- A un plan d'actions ou de réflexions pour les problématiques hors formation
- A l'élaboration d'un cahier des charges de consultation pour la mise en œuvre de formations répondants aux problématiques mises en lumière.

Pour les problématiques formation, il s'agira alors d'offrir une vision claire du contexte et des besoins réels ainsi que les possibilités d'actions.

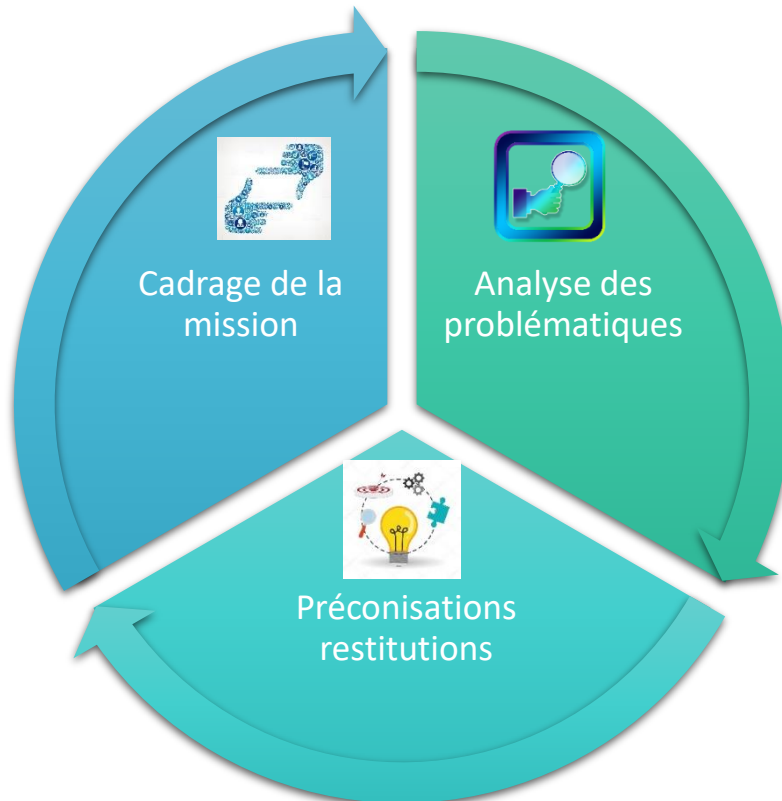
Cette étude devra se dérouler sur un maximum de 5 mois et devra se terminer de préférence avant fin juin.

## II. Attentes techniques

---

### 1. Structure de la prestation

Il est attendu du prestataire la mise en œuvre d'une étude. Le prestataire doit proposer dans sa réponse les méthodes et moyens qu'il va mettre en œuvre pour réaliser cette étude qui devra se dérouler en 3 phases :

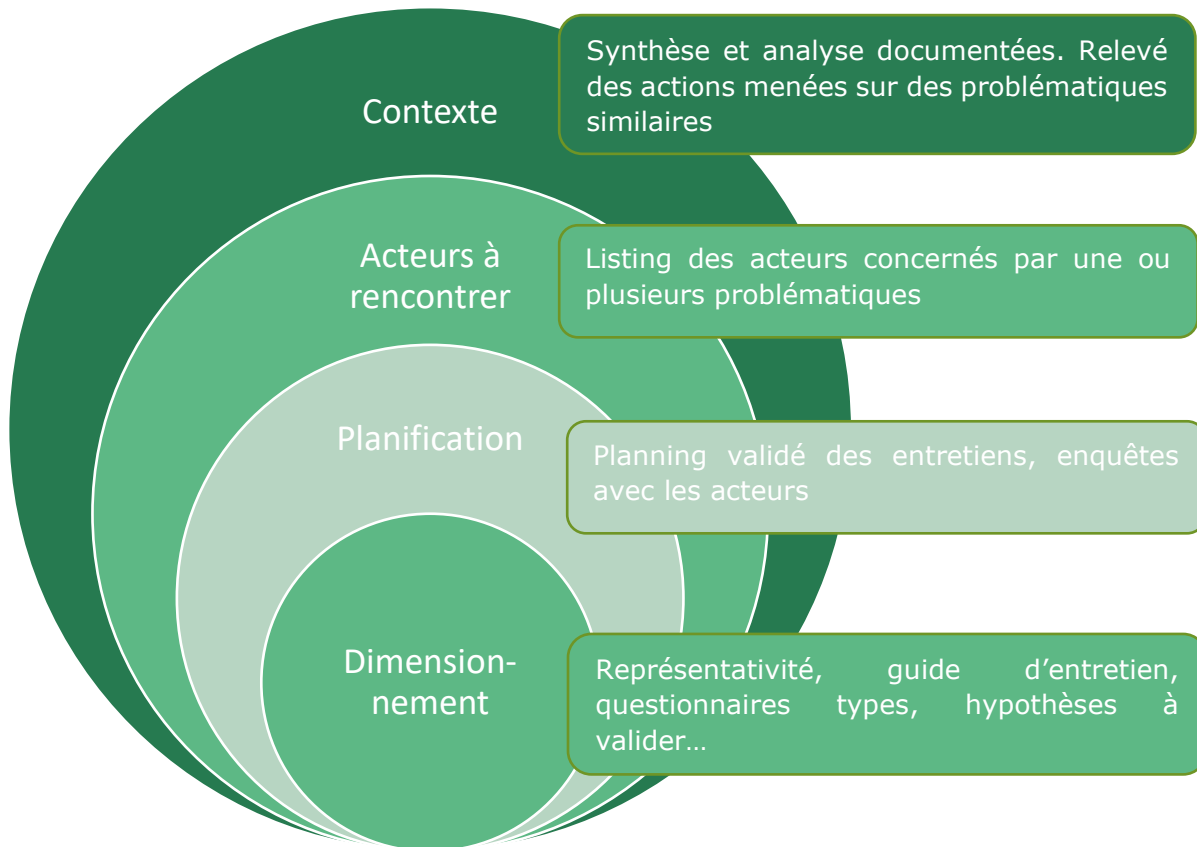


Le prestataire devra organiser le projet autour d'une méthode agile intégrant des sprints de réalisation clairs qui s'intègrent dans les 3 grandes phases. Cette organisation devant permettre de poser et valider le projet sprint après sprint et de réajuster l'étude à la réalité des problématiques rencontrées par les employeurs et en relation avec les enjeux stratégiques.



### a. Contextualisation et cadrage de l'intervention

Lors de cette première phase, le prestataire ajuste sa connaissance du contexte de la commande auprès du FIAF, des acteurs de la branche industrie et au travers de recherches bibliographiques ou d'actions terrains.



L  
I  
V  
R  
A  
B  
L  
E  
S

La première phase, si elle est ouverte au champ emploi formation, doit veiller à mettre au cœur des études les employeurs du privé et leurs salariés.

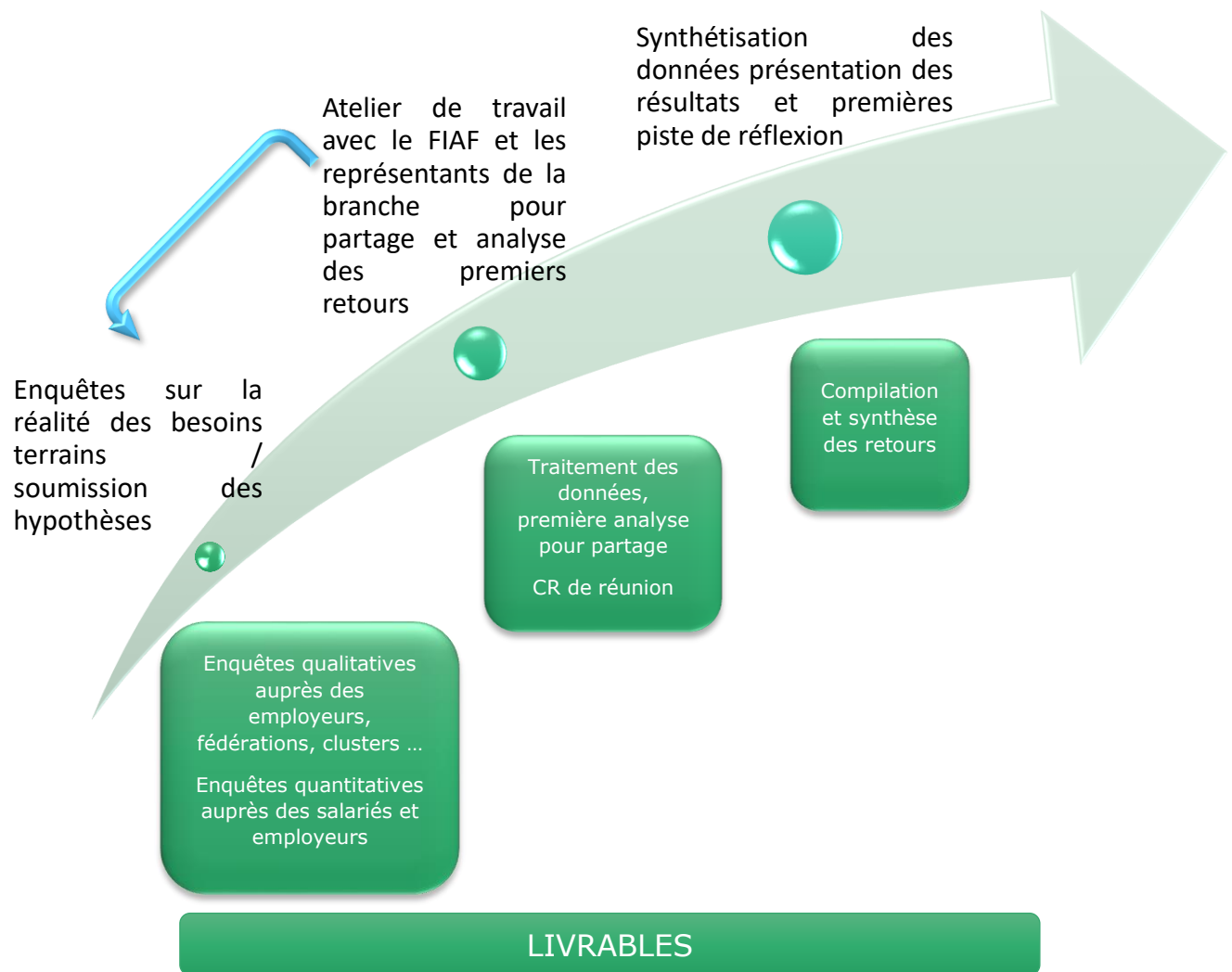
La validation des livrables par le FIAF et les représentants de la branche constituera le jalon final de la première phase et permettra au prestataire de lancer la seconde phase.

Il va de soi que la seconde phase peut avoir un impact sur la première qui sera à tenir à jour et à ajuster pour coller au mieux aux remontées terrains.



## b. Analyse des problématiques / besoins par thématique

Cette phase clé dans la présente étude nécessite d'observer finement les problématiques pré-identifiées et celles pouvant être soulevées par le prestataire au fil des enquêtes et rencontres.

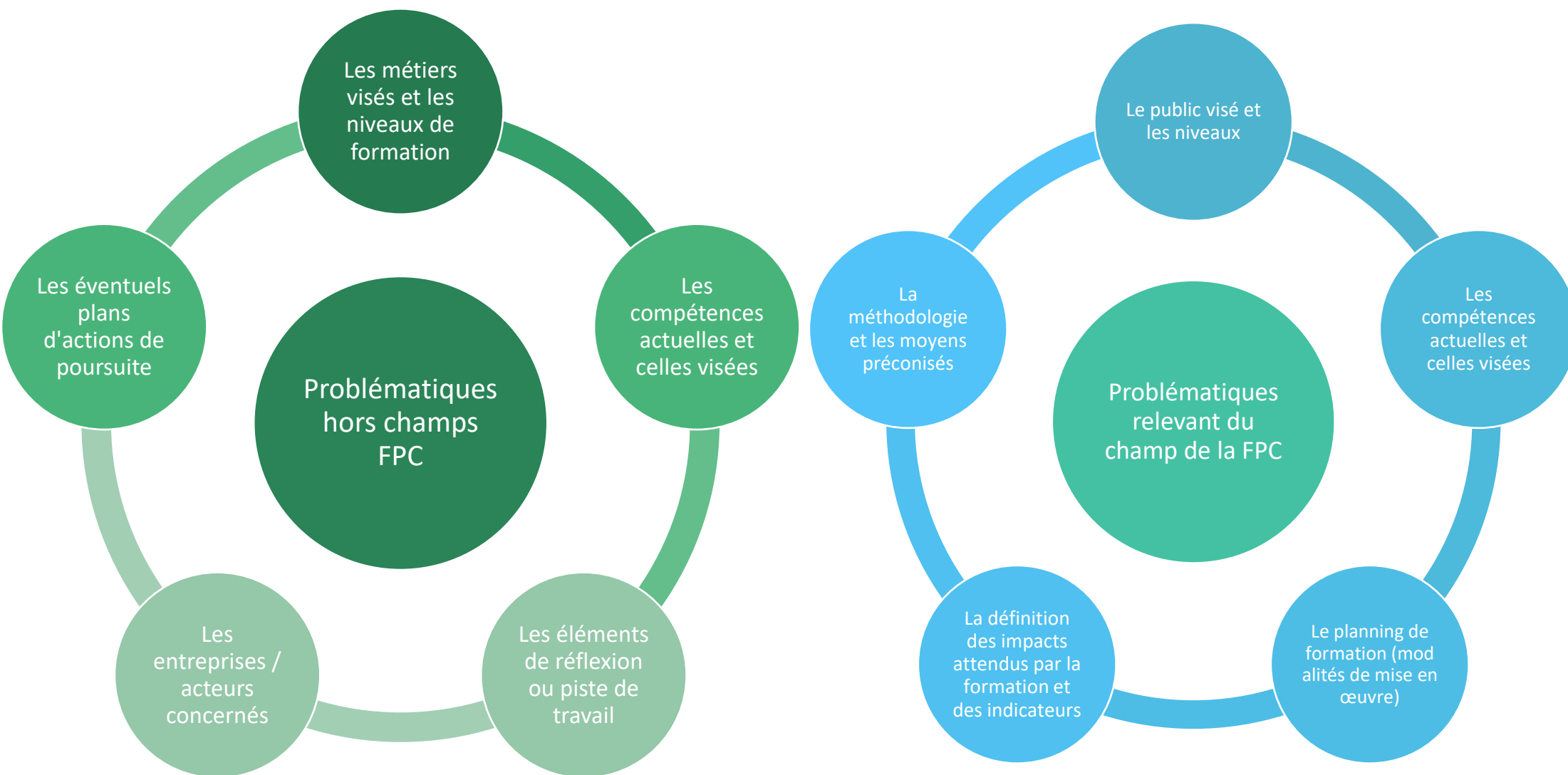






### c. Préconisations et restitution des ingénieries de formation/étude

L'analyse des problématiques et les études menées doivent permettre d'aboutir à la proposition de préconisations pour chacune des thématiques voir des sous-thématiques découlant des problématiques ayant pu être identifiées et/ou validées à la phase 2.



Ces livrables doivent offrir une vision claire des actions à mener et permettre au FIAF de poursuivre son action d'accompagnement de la branche en lui apportant des éléments sur les problématiques emploi (hors champ FIAF) et formation professionnelle continue.

## **2. Méthodologie et Modalités de pilotage attendues**

Le prestataire met en œuvre une étude respectant au mieux les 3 phases énoncées plus haut en proposant un panel d'outils variés permettant d'impliquer les acteurs et de les inciter à être partie prenante du projet.

Le prestataire fait état de la méthodologie utilisée pour arriver à ses préconisations et rythme ses travaux par des réunions :

- De présentation/validation en CoPil auprès du financeur FIAF (commission d'approbation) et de la Branche Industrie ou des représentants de cette branche,
- De présentation/validation technique en CoTech avec la chef de projet en charge de la thématique au sein du FIAF, de la directrice et de tout autre membre de l'équipe du FIAF qui assurerait le suivi du projet.

Il est responsable de la planification, de la convocation des participants, de la définition des ordres du jours qui seront validés par le FIAF (chef de projet) et de la bonne tenue des comités techniques et de pilotage selon le calendrier défini.

Un Plan d'Assurance Qualité sera établi entre le FIAF et le prestataire pour préciser et ajuster au mieux les rôles, obligations et responsabilités de chaque parti. Il sera proposé par le FIAF avec la convention.

Le FIAF se réserve le droit de valider le contenu des livrables selon les critères qui seront définis dans le PAQ jusqu'à obtention de pleine satisfaction.

## **3. Profil du prestataire**

Le prestataire n'est pas nécessairement un prestataire de formation mais il est garant du respect de la méthodologie et de la gestion des modalités d'étude menées en parallèle et visant à aboutir aux livrables demandés.

Il doit identifier clairement les profils engagés dans la mission et leur adéquation aux tâches dévolues.

Les prestataires peuvent monter des partenariats afin de mieux couvrir l'ensemble des compétences nécessaires à l'accomplissement de la mission dans son ensemble.

En cas de partenariat avec des prestataires externe à la Nouvelle-Calédonie, le prestataire local sera l'interlocuteur privilégié du FIAF et sera garant de la bonne réalisation de la mission. Il décrira l'organisation partenariat, le champ d'intervention du partenaire, ses qualifications et son périmètre d'intervention.

#### **4. Calendrier de réalisation**

Le prestataire met à disposition du FIAF le calendrier des étapes des actions menées, des Cotech et CoPil de gestion du projet et des livraisons des différents livrables.

Les résultats seront communiqués avant le 30/06/2020.

### **III. Eléments financiers**

---

#### **1. Modalités de financement**

Le FIAF achète cette étude dans le cadre de son soutien à la branche et des études.

A ce titre le FIAF prend en charge tous les frais liés à la bonne réalisation de la mission. Les frais annexes aux coûts des intervenants réalisant la prestation devront être intégrés au devis, clairs et respecter les plafonds en annexe (cf annexe1) et par la suite justifiés à l'issue de la prestation pour être pris en charge.

Le devis du prestataire l'engage sur une durée de 3 mois.

#### **2. Modalités de décaissement**

Un décaissement de 30% au démarrage de la mission et des tranches supplémentaires débloquées sur présentation des livrables.

Les modalités de décaissement seront donc à affiner en fonction du calendrier retenu.

Les frais de déplacement sont plafonnés à 50F du km pour tout déplacements hors Nouméa / Grand Nouméa.

Le remboursement des frais annexes se fait dans la limite du montant budgété et au réel sur présentation des justificatifs.

#### **3. Conventonnement**

Le conventonnement se fait entre FIAF et le prestataire retenu. Les partenariats sont formalisés sous forme de sous-traitance à l'intérieur de la convention avec le FIAF.

Les partenariats ne font donc pas l'objet de conventions distinctes, il appartient aux partenaires de désigner une structure comme porteuse et les autres comme sous-traitantes.

## **IV. Modalités de réponse du prestataire**

---

### **1. Forme de la réponse**

Le prestataire répond sous son format habituel mais livre également une réponse **entièrement anonymisée** pour la commission d'approbation.

### **2. Pour répondre**

Interlocutrice : pour toute question, contactez Jill SERVE, Conseillère formation et responsable de projet au FIAF. Proposition à envoyer **UNIQUEMENT** par mail à [jill.serve@fiaf.nc](mailto:jill.serve@fiaf.nc) et [contact@fiaf.nc](mailto:contact@fiaf.nc).

Date de retour de la proposition : la réponse est attendue pour le **04 février 2020 - 16 heures**.

Tout prestataire souhaitant répondre à ce présent cahier des charges devra se manifester auprès du FIAF.

Planning des phases :

- Rendu pour le **04 février 2020** – 16 heures
- Retour commission au plus tard le 21 février 2020

### 3. Critères de sélection retenus

L'objectif est de valider le respect des exigences au regard des besoins exprimés et des éléments imposés par le présent cahier des charges :

Critères	Éléments observés	Appréciation
Critères d'achat	Respect du principe d'anonymisation de la réponse	Eliminatoire
	Travaux organisés en respect de la méthode Agile/Scrum et clairement identifiable dans la réponse	Eliminatoire
Prestataire	Expériences / Références des prestataires et niveau d'expertise dans la gestion d'étude	10
	Profil(s) des intervenants	5
Méthodologie	Identification de la méthodologie de travail et des jalons	5
	Adéquation de la méthodologie avec la commande	15
	Calendrier de réalisation en respect des 3 phases et permettant d'identifier clairement les étapes et livrables liés.	15
	Pertinence et formats des livrables proposés	15
	Organisation du projet et de l'équipe projet	10
	Qualité de la réponse (orthographe, syntaxe, lisibilité, clarté, facilité de compréhension ...)	5
Coûts	Cout de la prestation et identification des postes	10

La commission d'approbation se réserve le droit de rendre une consultation infructueuse si elle juge les coûts injustifiés ou irréalistes. Elle relancerait alors une consultation ouverte.

***Tout contact direct avec les membres de la commission d'approbation du FIAF ainsi que le commanditaire au sujet de la présente consultation rendra caduque votre réponse et annulera votre participation de fait pour non-respect de l'anonymat.***

## ANNEXES

## ANNEXE 1 : Barème des frais annexes

Les frais de déplacement peuvent être intégrés à votre proposition lors de déplacement hors Nouméa, grand Nouméa dans la limite des montants indiqués ci-dessous.

Type de frais	Montant	Unité de mesure
Frais kilométrique	50F	Km
Frais de billets d'avion (vols intérieurs)	24 000F	La place
Frais de billet d'avion (métropole)	250 000F	La place
Frais d'hébergement	11 000F	Nuitée
Frais de restauration	6 000F	Jour
Frais de location de voiture	6 000F	Jour

## Tableau récapitulatif des distances kilométriques de mairie à mairie sur la GRANDE TERRE

(annexe à l'arrêté 2001-1269/GNC du 10 mai 2001)

Bouloupari																												
92	Bourail																											
84	103	Canala																										
65	158	150	Dumbéa																									
46	55	55	111	Farino																								
307	218	252	372	268	Hienghène																							
157	70	102	223	118	150	Houailou																						
285	192	296	350	248	157	248	Kaala-Gomen																					
197	105	209	263	161	130	161	87	Koné																				
100	110	45	166	61	213	63	302	215	Kouaoua																			
303	211	315	369	267	138	267	19	106	321	Koumac																		
37	56	57	102	9	270	120	248	161	63	267	La Foa																	
55	37	66	121	18	255	107	229	142	73	248	18	Moindou																
80	172	164	14	126	387	237	364	277	180	383	116	135	Mont-Dore															
83	175	167	17	129	390	240	368	280	183	386	120	138	14	Nouméa														
347	254	328	412	310	99	249	62	149	311	43	310	291	426	430	Ouégoa													
53	145	137	13	99	360	210	337	250	153	356	89	108	27	30	394	Païta												
233	144	177	298	193	74	76	172	85	139	191	196	181	313	316	173	285	Poindimié											
202	113	147	268	163	105	45	203	115	108	221	165	150	282	285	203	255	31	Ponérihouen										
367	278	311	432	328	60	210	97	186	273	78	330	315	446	450	39	420	134	165	Pouébo									
189	96	200	254	152	128	152	96	9	206	115	152	133	268	272	158	241	83	114	188	Pouembout								
362	270	373	427	325	181	326	77	165	379	59	325	307	442	445	86	415	249	280	121	173	Poum							
139	47	150	205	102	177	103	145	58	157	164	102	84	219	222	207	192	132	146	238	49	223	Poya						
52	62	49	118	13	262	112	254	167	55	273	15	25	132	135	316	105	188	157	322	158	331	109	Sarraméa					
47	137	37	113	91	288	138	330	242	81	348	82	100	127	130	386	100	214	183	348	234	407	184	85	Thio				
29	121	113	37	75	336	186	314	226	129	332	66	84	51	54	376	24	262	231	396	218	391	168	81	76	Tontouta			
262	173	206	327	222	45	105	172	85	168	191	225	210	342	345	144	314	29	60	105	83	226	133	217	243	291	Touho		
231	139	243	297	195	164	194	53	34	249	72	195	176	311	314	115	284	119	149	150	43	131	92	201	276	260	119	Voh	
145	237	229	79	191	452	302	429	342	245	448	182	200	65	79	492	92	378	347	512	334	507	284	197	192	116	407	376	Yaté